

REUNION Bureau Comité de la Loire de Badminton

Lundi 18 mai 2020 en visioconférence

Présents :

Elu-es : Geoffroy NOIR, Viviane LAFORGE, Laure GRANGEON, Fabien DENIS, Jacques ROMIER, Lucie SEGUIN, Philippe SOLAGES, Raphaël HERTZOG,

CTD : Nathalie MARTIN,

MAD : Sylvain GERBOT,

Présidents de clubs : Romain SEON, Valère WISNIEWSKI,

Excusés :

Stéphane BERTHON, Michaël VIAL, David ARNAUDIER, Cédric HIRONDEAU, Stéphane COSTE, Pierre DACQUIN.

Début de la réunion à 20 heures

1. Tour d'horizon des conséquences de la crise sanitaire pour les clubs

Le tour d'horizon fait par les clubs présents porte sur un constat identique pour tous : la perte d'un tournoi (plus pour d'autres) crée un manque à gagner important mais se trouve compensée par l'absence de charges (volants, paiement des tournois pour leurs compétiteurs...). En revanche tous les clubs sont inquiets sur la date de reprise réelle (septembre !!!) et le risque d'une perte d'adhérents. S'il y a des problèmes financiers ils interviendront l'an prochain. Certains clubs vont s'essayer sur du air badminton pendant l'été.

2. Dialogue de gestion avec la Ligue, le dépôt des actions pour l'ANS

Laure fait un point sur le dialogue de gestion en cours avec la ligue. La subvention au comité devrait à peu près être équivalente à l'année passée. Elle sera divisée entre une part fixe liée à l'emploi et une part variable pour les actions entreprises, calculée selon une moyenne des sommes allouées pour les actions du Comité réalisées sur l'ensemble de l'Olympiade.

5 thématiques ont été abordées lors de ce dialogue, pour construire le prochain projet de Ligue et par déclinaison celui du Comité : bad pour tous, jeunes, emplois, équipements et formation.

Laure annonce également que la ligue reversera auprès des clubs employeurs une aide, qui s'élève au total à 9000 €. Il s'agit de l'aide fédérale du PEC (Plan Emploi Club) versée à la Ligue qui a fait le choix de la rediriger vers les clubs employeurs. Elle sera donc partagée entre les clubs de la ligue AURA ayant un salarié à temps plein. Sur la Loire, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Chamond sont concernés.

Pour la prochaine saison le dialogue de gestion se fera sur la saison sportive et non sur l'année civile.

Le comité a déposé 3 dossiers auprès de l'ANS, 1 en continuité de la saison passée et 2 nouveaux

- Une action en direction du Minibad (renouvellement) : parcours, stages accompagnement du comité
- Une action en direction du public féminin : stages et rencontres amicales
- Une action en direction du public loisir : inter-créneau entre les clubs sous le pilotage et l'organisation du comité (calendrier par bassin de clubs)

Concernant les clubs de la Loire, 3 ont fait des demandes ANS (Andrézieux-Bouthéon, Saint-Chamond, Saint-Etienne Montaud). Raphaël et Nathalie ont instruit ces demandes à la demande de la Ligue.

3. Bilan des heures salariés (CTD et MAD) effectuées et annulées, incidences et perspectives.

- Nathalie, sur un total de 1252 h il reste 144 h à effectuer. Les heures seront entièrement faites d'ici à fin août. Elle totalise à ce jour 190,5 heures de chômage partiel. Le Comité vote à l'unanimité le paiement du différentiel entre la somme qui lui sera versée sur ces heures de chômage partiel et celle qu'elle perçoit normalement (environ 16% de différence)
- Sylvain, sur un total de 475 h il reste 208,50 h à effectuer. Un accord est pris avec le club de Saint-Chamond pour le solde de ces heures. Le comité financera pour les heures non réalisées le montant différentiel entre la somme perçue par le chômage partiel et celle initialement contractualisée. Sylvain a effectué des heures pour la préparation de la saison prochaine (dossier de présentation des formes de compétitions jeunes) qui n'ont pas encore été comptabilisées.
- Kevin, sur un total de 195 h il reste 80,50 h à effectuer. Il manque le comptage des heures de stage AB1 et la présence de Kevin sur le CRJ (Championnat Régional Jeunes). Un accord est pris avec le club de Roanne pour le solde de ces heures. Le comité financera pour les heures non réalisées le montant différentiel entre la somme perçue par le chômage partiel et celle initialement contractualisée.

Concernant la prochaine saison, il ne devrait pas y avoir de modification des engagements concernant la CTD et les 2 MAD.

Actuellement, le club de Saint-Etienne Montaud travaille sur le recrutement d'un entraîneur salarié à temps plein qui serait mis à disposition des clubs de Firminy, Saint-Galmier et peut-être Feurs afin de compléter ses heures. Le club de Saint-Marcellin ayant trouvé une solution en interne s'est retiré du projet. Valère président de Saint-Etienne Montaud demande au comité si une centaine d'heures pourraient être prise en charge par une mise à disposition auprès du comité ? Pour l'instant ils n'ont pas de candidat en perspective.

4. Point financier

Viviane trésorière du comité fait un point financier de la saison. Celui-ci devrait être à l'équilibre lors de sa clôture fin juin. La mutualisation entre clubs pour l'organisation des compétitions jeunes devrait permettre l'octroi d'une somme analogue à celle perçue lors de la saison dernière, soit un montant autour de 110€.

Pour le prévisionnel de la saison prochaine, l'AG de septembre 2019 a voté une augmentation de la part comité, du timbre de 1€ par licence. Elle sera donc effective. Les futurs élus pourraient réfléchir à une modalité d'accompagnement des clubs avec le montant de cette augmentation...

Une facture d'achat de volants a été réglée à l'Atelier sportif ce qui permet un stock pour la saison prochaine.

Il convient de facturer les heures réalisées dans le cadre de la convention d'intervention au collège Las Salle-St Louis de St-Etienne Du fait du confinement une seule séance n'a pas été réalisée.

5. Proposition de cahier des charges des compétitions jeunes

Le positionnement des compétitions jeunes sur la Loire se fera après le 5 juin, date à laquelle les clubs auront soumis toutes leurs demandes de dates pour les tournois adultes. *Sylvain*, qui a préparé des fiches-résumés sur l'ensemble des actions possibles, mettra cela à disposition des clubs pour effectuer leur choix.

Raphaël présente le nouveau format de compétitions inter-comités (TIDJ : Trophée Inter Départemental Jeunes) qui met en compétition pour chaque année d'âge 8 joueurs/joueuses répartis en 2 poules de 4 avec une sortie directe en finale. La Loire serait associée aux départements de la Haute-Loire, du Cantal, du Puy de Dôme et de l'Allier.

Réflexion en cours pour attribuer un diplôme (ou autre forme d'objet souvenir) pour les participants aux rencontres non compétitives de type plateau.

6. Préparation du calendrier départemental saison 2020-2021

Il est en cours de création actuellement. *Fabien* a transmis aux clubs le calendrier à compléter en ligne. L'ensemble des clubs doit avoir choisi leurs dates avant le 5 juin dernier délai.

7. Point d'information sur les interclubs saison prochaine

Pour l'instant pas de modification. En attente d'une proposition concernant le changement de règlement pour la pré-régionale avec la prise en compte d'un bonus. Création d'une CUP loisirs. L'ensemble de ces propositions doivent être finalisées d'ici fin juin par la nouvelle équipe pour être votée au CA du 30 juin.

8. Projet mandature 2020-2024 et modalités de fonctionnement

Afin qu'une nouvelle équipe pour la prochaine mandature se mette en place, *Raphaël* accompagné d'élus actuels qui seront candidats pour 2020-2024, organise actuellement des réunions thématiques pour construire un nouveau projet. Il a proposé une invitation par mail à l'ensemble des licenciés ligériens car il y a besoin d'étoffer cette future équipe. Il serait intéressant qu'un membre de chaque club de la Loire puisse y participer. L'ensemble des détails du projet et des réunions programmées sont en ligne sur le site du comité : <https://badminton42.fr/parlons-bad-reunions-thematiques-a-venir/> Voici quelques thématiques qui seront abordées : communication, officiels techniques, jeunes, développement, convivialité...

Pour les lettres de missions de notre CTD et des 2 MAD, le Comité s'inscrit dans la même perspective de volume d'heures que pour cette saison en accord avec les 2 clubs employeurs. Le détail des grandes lignes de ces missions est à construire pour une présentation lors du prochain CA.

9. Début de préparation AG Comité de septembre

L'Assemblée Générale électorale est toujours prévue le vendredi 11 septembre 2020. Nous sommes actuellement à la recherche d'un lieu pouvant nous accueillir. Des contacts seront pris après le 2 juin lorsque nous aurons un peu plus de visibilité par rapport à la situation sanitaire et aux rassemblements.

Tous les documents statutaires seront à formaliser et envoyer pour début août (rapport moral, financier d'activité ainsi que les prévisionnels pour la saison prochaine). Cette AG sera électorale, 12 places sont à pourvoir (7 hommes et 5 femmes). La fiche candidature au CA sera à toiletter avant envoi aux licenciés.

10. Calendrier sportif 2020-2021

Fabien rappelle que les clubs positionnent à partir d'un espace « doodle » (qui permet à toutes et tous de visualiser l'évolution des réservations) leurs souhaits d'organisation de manifestations pour le 5 juin. Des arbitrages s'opéreront après cette date si nécessaire. Aucun club ne s'est positionné sur un tournoi ouvert aux N1.

11. Prochaines réunions

- 08 juin réunion du bureau du comité, format à définir
- 30 juin, dernier Conseil d'Administration de la saison, format à définir

12. Informations et questions diverses

- Le comité rappelle aux clubs l'intérêt du dispositif CARTE PASSERELLE mis en place par CNOSF sur l'ensemble du territoire à la rentrée 2020. Ce dispositif permet aux jeunes (CM1-CM2) disposant d'une licence USEP ou UGSEL de pouvoir essayer une activité dans un club à raison de 3 séances. Pour cela les clubs doivent s'inscrire dans ce dispositif pour se faire connaître des écoles affiliées à ces fédérations sportives scolaires. Pour plus d'informations :

http://www.ffbad.org/module/00003/24/data/Files/2019-2020/flyer%20carte_passerelle.pdf

- Suite aux mesures sanitaires la deuxième partie du stage AB1 n'a pu avoir lieu. *Nathalie* va questionner les participants pour la mise en place d'une date sur le premier trimestre de la prochaine saison sportive.

22h30 fin de la réunion

Notes compilées par Philippe SOLAGES et Geoffroy NOIR